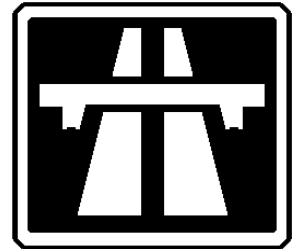


CO.P.R.A. 184

Collectif pour la Protection des Riverains
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



L'actualité du projet A 104 à Carrières-sous-Poissy *Hiver 2012 – printemps et été 2013*

1. Initiatives du Collectif

- **Lobbying auprès de la Commission « Mobilité 21 » chargée de prioriser les projets d'infrastructures de transport (SNIT) :** 3 contributions diffusées directement aux membres de la Commission (Documents argumentés dont plusieurs diaporamas // Pour les revoir, se reporter au site internet du COPRA : www.copra184.org à l'article [1er semestre 2013 : le CO.P.R.A. 184 mène une action silencieuse mais soutenue vis-à-vis de la Commission "Mobilité 21"](#)). Celle-ci conclut au report de l'exécution du projet A 104 à échéance 2030/2050 avec poursuite des études dans l'intervalle. Le 1^{er} Ministre valide cette conclusion.
- **Rendez-vous avec les Elus et les Autorités :** poursuite de l'action impactée par l'attente des conclusions de l'Etat finalisées le 09/07.
- Le projet A 104 est classé par l'association « Agir pour l'Environnement » dans « **Le petit livre noir des grands projets inutiles** » qui vient de paraître.
Voir l'article [Le projet A104 dans "LE PETIT LIVRE NOIR DES GRANDS PROJETS INUTILES"](#) sur le site du CO.P.R.A 184 ou le site de l'association Agir pour l'Environnement <http://www.agirpourenvironnement.org/> à la page [Sortie officielle du "Petit livre noir des grands projets inutiles"](#)

2. Le 2 x 2 voies RD 30 / RD 190 et pont d'Achères

- Le Préfet des Yvelines a déclaré l'**utilité publique du projet du Conseil Général des Yvelines par arrêté du 08/02.**
- **Des recours collectifs** (Non au Pont d'Achères, Ville de Carrières sous Poissy notamment) **et individuels** ont été formulés d'abord à titre gracieux (rejet par le Préfet) puis à titre contentieux (en cours).

3. A noter sur votre agenda

- « **Village des Associations** » le **08/09 de 10h à 18h** au gymnase Alsace à Carrières
- **Assemblée Générale du Collectif le 22/11 à 20h** à l'espace Boris Vian, place Georges Brassens à Achères : l'AG ordinaire sera précédée d'une AG **extraordinaire** pour délibérer sur une **modification des statuts (quorum de la moitié des adhérent(e)s présent(e)s ou représenté(e)s nécessaire.**

4. L'adhésion est essentielle pour notre action

- **Recours juridiques (frais d'avocats), expertises, communication...** : nos sympathisants et adhérents peuvent compter sur notre engagement, **nous avons besoin également de leur adhésion (soutien financier et dans l'action)**
- ***Merci par avance de votre engagement.***

Le comité CO.P.R.A. 184 de Carrières-sous-Poissy

Contact : Yannick Pichaud, 190 impasse du Prieuré, 78955 CSP
01 39 70 44 49 // copra.carrieressouspoissy@orange.fr